

LA RECHERCHE « CO-DEVELOPPEMENT EN WALLONIE » : UN ETAT DES LIEUX - (2008 - 2010)

OBJECTIFS

Ce projet vise à développer :

- Un recensement des visions et des acteurs wallons impliqués dans des actions d'intégration et de co-développement.
- Une définition plus explicite du concept à travers l'étude des actions, ainsi qu'une réflexion quant aux critères d'appréciation et d'évaluation des projets menés en matière de co-développement.
- Une palette d'outils d'information et de méthodologies (procédures de campagne de sensibilisation et d'ateliers d'échanges sur les thématiques).
- Une proposition de formations pour intervenants sociaux, acteurs des CRI et responsables associatifs dans le domaine du co-développement et de mobilisation des associations.
- Une plus grande coopération entre associations et entreprises de migrants elles-mêmes, entre ces associations ou entreprises et les administrations, organisations et structures wallonnes (dont les CRI, autres ONG et les médias), ainsi qu'entre associations de citoyens qu'ils soient issus de l'immigration ou pas.
- Une contribution à la lutte contre les préjugés et la désinformation auprès du grand public en matière de migrations et du développement des pays du Sud à travers la sensibilisation des médias.
- Un travail de valorisation et de reconnaissance des compétences et des ressources individuelles et collectives des personnes issues de l'immigration à travers dialogues et

- rencontres autour des réalisations pour l'intégration et le co-développement.
- Une visibilité européenne des actions entreprises grâce aux partenariats développés avec la Commission Européenne, le Conseil de l'Europe, les délégations permanentes des pays membres et les Nations Unies, ainsi qu'à travers les travaux du réseau EUNOMAD.

QUELS SERONT LES BENEFICES DE L'INITIATIVE « CO-DEVELOPPEMENT EN WALLONIE » ?

• Pour les migrants et les personnes issues de l'immigration extra-européennes

- Une information claire sur le concept du « co-développement » et son importance tant pour l'insertion dans le pays d'accueil que le bien-être dans les régions d'origine.
- Une sensibilisation sur les rôles des migrants en ces matières.
- Une information sur les politiques en la matière en Région wallonne.
- Une information sur les institutions chargées de ces questions.
- Une information sur les acteurs issus de l'immigration, actifs dans ces domaines.
- Une information sur les outils méthodologiques et bibliographiques disponibles.
- Une vitrine pour les initiatives en cours et les plus réussies en matière de co-développement et initiées par les groupes de migrants.
- Une reconnaissance et valorisation publique des rôles des migrants en cette matière.
- Une nouvelle mobilisation et possibilité de déploiement d'actions collectives en la matière avec la possibilité de liens au niveau européen et international.

• Pour les acteurs wallons chargés des questions de l'intégration et de la coopération au développement, notamment les CRI et des ONG.

- Une information claire sur le concept du « co-développement » et son importance tant pour l'insertion dans le pays d'accueil que le bien-être dans les régions d'origine.
- Une sensibilisation sur les rôles des migrants en ces matières.
- Un accompagnement méthodologique des professionnels désirant développer des initiatives en matière de développement social des migrants et du co-développement.
- Un renforcement des capacités des acteurs associatifs, politiques et administratifs grâce à des contenus formatifs adaptés à la thématique.
- Un renforcement des liens entre les organismes oeuvrant dans les domaines de l'intégration et du co-développement en vue d'assurer la spécificité et la complémentarité des acteurs et des actions.
- Une information sur les politiques en la matière en Région wallonne, au niveau national et au niveau supranational.
- Une information sur les institutions et associations de citoyens chargées de ces questions, en Belgique et à l'étranger.
- Une information sur les acteurs issus de l'immigration, actifs dans ces domaines.
- Une information sur les outils méthodologiques et bibliographiques disponibles.
- Une vitrine pour les initiatives en cours et les plus réussies en matière de co-développement et initiées par les groupes de migrants avec le soutien des CRI, des ONG et des autorités publiques wallonnes.
- Une reconnaissance et valorisation publique des rôles des CRI, des ONG et des autorités publiques wallonnes en cette matière.

• Une nouvelle mobilisation et possibilité de déploiement d'actions collectives en la matière au niveau local, nationale et international.

QUELS SONT LES MOYENS ACTUELLEMENT MIS EN ŒUVRE POUR TENDRE VERS CES RESULTATS ?

- La constitution d'un comité qui définira la notion de co-développement et qui proposera aux intervenants de terrain des indicateurs d'appréciation des initiatives menées en la matière.
- L'organisation ou la participation à des « tables rondes » dans les provinces wallonnes en vue d'établir l'état des lieux des acteurs et des pratiques liés au co-développement, à l'intégration et à la valorisation des initiatives des migrants.
- La consultation des acteurs associatifs migrants pertinents en Wallonie à travers une enquête.
- La production collective (avec des associations de migrants, autres acteurs wallons et des invités de l'étranger) d'un guide méthodologique appuyant de manière efficiente les actions de co-développement et de solidarité internationale.
- L'organisation d'un séminaire destiné à un groupe de responsables d'une dizaine d'organisations actives en la matière en RW.
- L'organisation de rencontres permettant de fédérer une partie significative des acteurs associatifs, politiques et administratifs et de formuler des recommandations à l'égard des praticiens et des décideurs. Et permettant aux administrations de communiquer leurs observations aux associations.
- La réalisation d'une **action finale de visibilité**, synthétisant l'ensemble des rencontres et des ateliers thématiques.
- Le développement d'une **campagne de presse** sur le thème à travers des médias locaux et régionaux durant le projet.
- La **production et diffusion d'outils pratiques** : répertoires d'acteurs et de projets, guides d'évaluation, ainsi que d'un outil pédagogique de synthèse sur le co-développement en Wallonie.

QUEL EST LE PUBLIC VISE PAR LA RECHERCHE-ACTION?

- Les migrants et les personnes issues de l'immigration originaire des pays extra-européens, notamment les personnes originaires de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb, de la Turquie, de l'Europe de l'est et du sud-est, de l'Amérique centrale et du sud ainsi que de l'Asie. Ces personnes seront représentées dans l'action par des responsables associatifs issus de leur communauté, ainsi que des créateurs d'entreprises et des porteurs de projets transnationaux. Une attention particulière sera apportée à mobiliser des groupements de femmes et de primo-arrivants ainsi que des initiatives individuelles.
- Les travailleurs et responsables d'organismes chargées des questions liées à l'intégration des migrants et à la solidarité internationale : les acteurs des administrations, les acteurs des CRI, des ONG.
- Les groupements de citoyens non migrants qui sont à la base d'initiatives de coopération internationale décentralisée désireuses de travailler avec des associations de migrants.

QUELLES SONT LES ACTIVITES REALISEES EN 2008 ET 2009 ?

A. La constitution d'un comité d'accompagnement.

B. La documentation du projet. Durant la phase initiale, 25 rapports ou ouvrages sur le sujet ont été examinés, ainsi que 40 sites internet. Cette recension a permis d'identifier 100 associations qui pourraient développer des activités de co-développement. La moitié de ces associations se situent en Wallonie.

C. L'organisation de « tables rondes » afin de :

- Identifier des acteurs-relais pertinents dans les provinces wallonnes (CRI ou autres organismes publics ou privés)
- Mobiliser des acteurs locaux, les associer à la préparation d'une réflexion Ainsi, sur Liège, par exemple, c'est avec l'association TRANSFAIRES et le CRIPEL que des tables de discussion sur les pratiques de co-développement ont été organisées, dès octobre 2008. Une dizaine d'associations fréquentent les réunions de Liège. Les rencontres régulières permettent de recueillir des pratiques et des observations en matière de co-développement. Ailleurs en Wallonie et à Bruxelles, d'autres réunions sont également organisées.
- D. **Production d'outils**. Pour recueillir les avis et exemples développés, une série d'outils ont été développés au sein de l'équipe qui accompagne aussi à titres divers un groupe de stagiaires universitaires.
- E. 30 associations ont été rencontrées dans leurs locaux depuis mi-janvier 2009.
- F. Un dispositif d'analyse de données. L'ensemble de ces consultations interviews et lectures permet de dresser une liste de « pratiques » en lien avec la thématique du co-développement et des diasporas. Ces « pratiques » ont donc été identifiées à travers le *screening* de rapports sur le co-développement et des sujets connexes, ainsi qu'à travers la compulsion de toutes les observations venant des rencontres. Ces pratiques « générales » sont des « candidates bonnes pratiques », des hypothèses de « bonnes pratiques » en quelque sorte, en matière de co-développement.

Cette liste première, une fois épurée donnera une « matrice » de pratiques possibles reparties en 5 dimensions :

- Le profil des acteurs
- Les pratiques générales
- Les compétences des acteurs
- Les activités « pont Nord/Sud »
- Les appréciations des acteurs sur ces pratiques

In fine, nous mènerons une analyse factorielle en composantes principales de cette matrice. L'analyse statistique nous donnera une base empirique afin d'identifier des pratiques qui paraissent nombreuses et intéressantes en matière de co-développement, à travers la convergence d'un grand nombre d'éléments. Cette approche quantitative est complémentaire à l'approche qualitative généralement utilisée. Elle rendra plus aisée la construction d'une grille d'évaluation simplifiée et basée sur un grand nombre d'observations : les pratiques qu'il faut scruter ou soutenir, les indicateurs de qualité en co-développement, ici, là-bas, etc. Cet outil servira dans les prochaines initiatives de recherche, d'évaluation, d'accompagnement ou de formation des acteurs.

QUELLES SONT LES ETAPES NECESSAIRES A L'AVENIR ?

- A. Parmi les actions qu'il est recommandé d'imaginer, on note un séminaire formatif destiné à un groupe de responsables d'une dizaine d'organisations actives en matière de développement social et de co-développement en Région Wallonne. Il s'agira avec eux de construire pas à pas des actions au Nord et au Sud. Le programme de ce séminaire reste à concevoir selon les produits de la recherche. Les effets du séminaire seront à évaluer.
- B. Il apparaît qu'évaluer et piloter des projets de co-développement nécessite des observations et des contacts tant au nord qu'au sud, dans les zones d'impact. Aussi, il apparaît indispensable d'effectuer des **missions dans les pays ciblés par les initiatives des associations de migrants** afin d'y relever leurs dimensions les plus efficaces.
- C. L'examen de la littérature internationale indique qu'au-delà de l'élément associatif, **l'étude du rôle des entrepreneurs issus de l'immigration dans le co-développement** est une thématique à étudier plus en détail.
- D. Lorsque les résultats seront plus palpables, il s'agira d'organiser un événement de visibilité, synthétisant les apports des investigations et pratiques et les mettent en regard avec des pratiques dans d'autres pays et régions. Aussi, une dimension comparative internationale, mettant en regard les réalisations locales avec celles des régions et pays voisins est indispensables, dans le cadre de réseaux européens et internationaux. Une publication finale internationale sera envisagée sous une forme collective et négociée.



Pour de plus amples informations :

- Pratiques et dialogues sur le co-développement, notes d'A. Manço et S. Amoranitis
- « Pratiques et dialogues sur migrations et développement » : renforcement du réseau EUNOMAD: Notes méthodologiques d'Altay Manço pour le Réseau EUNOMAD décembre 2008
- Nouvelles de notre partenariat avec l'association TRANSFAIRES dans le domaine des migrations et du développement
- Notre rapport sur le co-développement en Belgique
- <u>Le réseau EUNOMAD</u>